

A woman in a vibrant pink dress with blue floral patterns is carrying a large, round, woven basket on her head. The basket is filled with harvested rice stalks. She is smiling and looking down at the basket. The background shows a clear sky and some green foliage.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE





TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES

1 CONTEXTE		1
-------------------	--	----------

2 DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE		2
------------------------------------	--	----------

2.1 ENGAGEMENTS SIF		3
----------------------------	--	----------

2.2 STRATÉGIES D'INTERVENTION & PRATIQUES INTERNES		5
---	--	----------

3 CONCLUSION		12
---------------------	--	-----------

4 ANNEXE : LEXIQUE		13
---------------------------	--	-----------

ACRONYMES

CO2 Dioxyde de carbone

GIEC Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat

GES Gaz à Effet de Serre

LED Light-Emitting Diode (Diode Electro Luminescente)

ONG Organisation Non Gouvernementale

REH Réseau Environnement Humanitaire

SIF Secours Islamique France

1 CONTEXTE

Afin d'avoir plus d'impact en faveur des plus vulnérables, le Secours Islamique France (SIF), riche de sa **diversité** et de son **interculturalité**, se veut un acteur humanitaire et social majeur. À la fois fidèle à ses valeurs musulmanes et totalement inscrit dans le tissu des ONG françaises et internationales, le SIF est pleinement engagé pour le :



Axant son travail sur ces **3 piliers**, le Secours Islamique France s'appuie sur son expérience et sur ses moyens, issus essentiellement de la **générosité de ses donateurs**, pour mener des actions rapides et ambitieuses, qu'il veut de plus en plus intégrées. Il les entreprend en respectant les principes humanitaires et l'**éthique musulmane** dans l'utilisation des dons collectés.

Ces actions qui visent à la réduction de la pauvreté et au mieux-être des populations doivent reconnaître et préconiser des solutions durables qui tiennent compte des liens fondamentaux qui existent entre la dégradation de l'environnement, la pauvreté et les inégalités sociales, car les populations vulnérables dépendent de l'environnement pour leurs moyens d'existence et elles sont largement affectées par la dégradation de celui-ci. À ce titre, le SIF a fait du respect de l'environnement l'une de ses priorités d'intervention.





© SIF/ Hervé Lequeux

2 DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

L'urgence climatique et environnementale est une urgence planétaire. Elle affecte d'ores et déjà l'ensemble des individus et des écosystèmes du monde mais les personnes les plus vulnérables, qui ont le moins contribué à ces dérèglements, sont les plus durement touchées. Sans réduction drastique des émissions de gaz à effets de serre et sans mesures ambitieuses de préservation et restauration de la biodiversité, ces crises continueront à avoir un impact majeur sur les besoins humanitaires et les chances des populations vulnérables d'améliorer durablement leurs conditions de vie.

Conscient de la fragilité de notre planète, le SIF prend en compte l'impact humain sur l'environnement et met en place des dispositifs visant à le limiter. Il prend en compte les phénomènes climatiques et environnementaux dans ses programmes humanitaires et sociaux, avec des solutions permettant le renforcement des capacités d'adaptation et de résilience des personnes faces aux conséquences du changement climatique.

La politique environnementale du SIF représente son engagement institutionnel pour un développement humain respectueux de l'environnement. Ce dernier est une priorité du SIF, non seulement au niveau de ses programmes et projets mais aussi de son fonctionnement interne. L'intégration de la démarche environnementale dans les actions et projets SIF explicite sa volonté accrue en tant qu'acteur humanitaire pour la protection de l'environnement.

Ainsi la présente politique expose les engagements et les stratégies d'intervention et de fonctionnement interne du SIF en matière de respect de l'environnement.

2.1 ENGAGEMENTS SIF

Conscient de la fragilité de notre planète, le SIF prend en compte l'impact humain sur l'environnement et met en place les dispositifs visant à le limiter. À ce titre, le SIF s'engage à :

+ MESURER ET RÉDUIRE SON EMPREINTE CARBONE ET SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- Le SIF évalue l'empreinte carbone générée par ses activités en France et à l'international. Chaque année un bilan des émissions est calculé au siège et dans chaque mission.
- Le SIF s'engage à la réduire le plus possible, en ligne avec les recommandations du GIEC. Des plans d'actions annuels ou pluriannuels seront mis en place afin d'atteindre les objectifs de réduction.

+ ADAPTER L'ACTION HUMANITAIRE FACE À CES NOUVEAUX ENJEUX

- Intégrer une analyse des risques climatiques et environnementaux dans l'ensemble de nos actions et favoriser la mise en œuvre d'actions de prévention, mitigation et d'adaptation lorsque c'est pertinent.
- L'analyse environnementale fait partie intégrante de toutes les étapes du projet, notamment celles de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.
- Les projets et programmes sont conçus pour réduire la précarité des personnes vulnérables et exécutés dans l'optique d'une gestion durable des ressources locales et naturelles.
- Afin de garantir le respect de ses engagements, le SIF met en place des marqueurs de qualité spécifiques à l'environnement pour réduire les effets de chaque intervention et augmenter la résilience des personnes face aux changements climatiques.
- Réduire les impacts négatifs de nos interventions et favoriser les actions humanitaires et de développement ayant un impact positif sur l'environnement et le climat.
- Développer et faire appel à des expertises locales.
- Chercher à améliorer de manière continue le processus de la gestion environnementale par la mise en place des outils et des bonnes pratiques qui permettent une meilleure prise en compte et évaluation de l'impact environnemental et le cas échéant, le réduire pour protéger au mieux l'environnement.
- Veiller au respect de l'ensemble des lois et réglementations environnementales en vigueur en France et dans les pays où le SIF œuvre.
- Mettre en place, au niveau des pratiques internes, un processus progressif visant à diminuer les impacts environnementaux des activités et opérations par des pratiques responsables (recyclage, gestion des déchets, achat éco-responsable, transports, gestion de l'énergie ...).

+ COMMUNIQUER ET ENTRAINER D'AUTRES ACTEURS POUR REHAUSSER L'AMBITION

- Mener des actions de plaidoyer pour une meilleure intégration dans les politiques publiques pertinentes (sur l'action humanitaire, sur nos secteurs d'interventions...) des enjeux climatiques et environnementaux, et cela en termes d'adaptation des approches opérationnelles, ainsi que de réduction des impacts des opérations sur le climat et l'environnement.
- Participer aux collectifs d'ONG (tels que le Réseau Environnement Humanitaire, les groupes de travail pertinents au sein de Coordination Sud, VOICE...) afin d'échanger sur les bonnes pratiques, mettre en œuvre des projets conjoints, et mener des actions de plaidoyer collectif pour s'affirmer en tant qu'acteur engagé et concerné par les questions d'environnement.
- Promouvoir une gestion environnementale efficace par nos relations avec les fournisseurs et prestataires de services : encourager les fournisseurs et prestataires pour toute collaboration ou contrat de service à appliquer les principes du développement durable et à observer les exigences légales en matière d'environnement.
- Renforcer les capacités des partenaires afin qu'ils puissent mieux intégrer les considérations environnementales dans leur travail : le SIF s'assure que les intervenants dans le cadre des projets et programmes disposeront d'outils pouvant les habiliter à œuvrer en faveur de la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles.
- Sensibiliser les bénéficiaires à l'importance d'un environnement sain et à des pratiques respectueuses de l'environnement en s'appuyant sur les bonnes pratiques déjà existantes au niveau local.
- Sensibiliser et encourager la participation de nos salariés par des formations et ateliers de sensibilisation concernant les questions environnementales pour une meilleure prise de conscience sur les impacts majeurs des crises climatiques et environnementales et pour les encourager aux bonnes pratiques et éco-gestes.



2.2 STRATÉGIES D'INTERVENTION & PRATIQUES INTERNES

Au niveau de ses projets et programmes les interventions stratégiques du SIF visent à :

+ MINIMISER LE RISQUE DE DOMMAGES ENVIRONNEMENTAUX EN UTILISANT NOTAMMENT DES TECHNOLOGIES ET DES PROCÉDURES D'EXPLOITATION SÛRES

L'approche « do no harm » (ne pas nuire), constitutive des interventions humanitaires doit s'appliquer non seulement sur une dimension sociale, mais aussi environnementale. Le SIF réalisera des évaluations environnementales selon les standards bailleurs afin d'identifier et d'évaluer les impacts environnementaux négatifs de ses programmes et de mettre en place des mesures pour prévenir, réduire et atténuer les impacts négatifs. Tous les programmes France et à l'international comprendront donc une évaluation des possibles impacts environnementaux et carbone et des actions spécifiques pour ne pas dégrader l'environnement et assurer sa préservation. Le SIF développera, le cas échéant, des plans d'atténuation au cas par cas, en fonction du contexte, du type de programmation et des exigences des bailleurs de fonds, et des expertises locales.



+ RÉDUIRE LA PAUVRETÉ ET LES VULNÉRABILITÉS, TOUT EN FAISANT LA PROMOTION DE PRATIQUES DE GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES :

Les ressources naturelles sont parmi les principaux moyens d'existence des populations, particulièrement des plus vulnérables impactées par leur surexploitation. Toutes les activités liées à l'agriculture, à l'élevage, à l'exploitation forestière et à la pêche nécessitent une gestion durable et raisonnée pour les générations actuelles et futures. Il est donc crucial de promouvoir des technologies et pratiques adaptées aux conditions locales en prenant en compte les impacts du changement climatique et les évolutions sur les écosystèmes. L'exploitation durable des ressources naturelles est au cœur des activités développées par le SIF.



À titre d'exemple, en Palestine à Gaza, depuis plusieurs années, des projets de réutilisation des eaux grises pour l'irrigation des jardins potagers et/ ou l'eau des chasses d'eau sont mis en œuvre dans un souci d'économie des ressources naturelles et de protection de l'environnement. Parallèlement des techniques agro-environnementales, par engrais naturels, sans pesticides, sont développées, garantissant une souveraineté alimentaire pour les bénéficiaires sans polluer les terres exploitées.

PALESTINE

© SIF

+ ADAPTER LES ACTIVITÉS DU SIF AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES, PREMIÈRES TOUCHÉES PAR LE NON-ACCÈS AUX RESSOURCES NATURELLES ET RENFORCER LEUR CAPACITÉ DE RÉSILIENCE :

Le SIF évolue continuellement et adapte au mieux son action aux besoins et prérogatives des populations les plus vulnérables. Les populations des régions sujettes aux aléas climatiques, voient leur mode de vie changer. Les activités du SIF ont pour objectif, de proposer une réponse prenant en compte ces bouleversements, et permettant ainsi aux populations d'améliorer leurs moyens d'existence.

Toutes les missions SIF auront mené une analyse des risques climatiques et environnementaux dans leur pays, et, lorsque c'est pertinent, inclus des activités de préparation, prévention et d'atténuation des risques et de renforcement des capacités de résilience des populations.

Au Pakistan, les périodes de sécheresse deviennent très récurrentes et l'eau potable se fait de plus en plus rare. Afin de garder l'eau potable, les eaux salines sont utilisées pour irriguer les terres agricoles.

+ FAVORISER LA PROTECTION ET LA CONSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES À TRAVERS LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARTENAIRES ET DES POPULATIONS EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE :

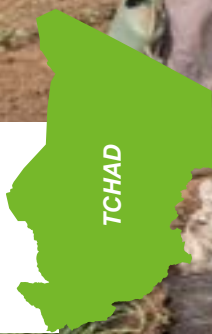
Le renforcement des capacités dans le respect de l'écosystème local est une composante essentielle du travail du SIF. Pour ce faire, des programmes d'échanges, d'ateliers, de formation et des campagnes de sensibilisation sont réalisés afin que les partenaires et les communautés locales prennent en compte la protection et la gestion des ressources naturelles quand cela n'est pas déjà le cas. Ces formations, sensibilisations et ateliers d'échanges contribuent à encourager les pratiques déjà existantes et initiatives locales contribuant à la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique.

Ces actions doivent promouvoir la participation des filles et des femmes, particulièrement affectées par ces changements, à la prise de décision, la conception et mise en œuvre des actions de réponse. Ainsi que l'accompagnement des enfants et jeunes dans les programmes SIF pour qu'ils deviennent de véritables agents de changement dans l'action environnementale et climatique (renforcer leurs capacités pour qu'ils puissent partager leurs préoccupations, identifier des solutions pour promouvoir des modes de vie plus durables et adaptés au contexte local)

Dès le forage et l'installation des puits, le SIF met en place des comités de gestion des points d'eau afin d'assurer la durabilité des puits. Au travers de ces comités, des formations pour la bonne utilisation de l'eau sont faites.



Par exemple, au Tchad, les eaux d'écoulement autour des puits, ont été utilisées pour créer des activités de maraîchage contribuant ainsi à la souveraineté alimentaire et à de nouvelles sources de revenus pour des populations de la région.



Au niveau du fonctionnement interne (siège et missions France et International), les activités stratégiques du SIF visent à :

+ INTÉGRER LES CONSIDÉRATIONS ENVIRONNEMENTALES DANS LES PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISION AFIN DE DIMINUER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL NÉGATIF DES ACTIVITÉS ET OPÉRATIONS ET CE TANT AU SIÈGE SOCIAL QUE DANS LES ANTENNES ET MISSIONS SIF, NOTAMMENT LES :

- **Achats :** dans une démarche éco-responsable des opérations humanitaires, les achats constituent un élément clé de la réduction des impacts négatifs. Les achats peuvent avoir un impact sur la disponibilité et l'accessibilité des ressources naturelles (bois, eau...), la consommation de l'énergie, les émissions de CO2, la pollution des nappes, sol et air ; la production des déchets. Lors de l'achat des biens et services, le choix des produits est fait selon les enjeux environnementaux les plus importants dans le contexte de l'activité et l'intervention en tenant compte de la particularité de chacune des missions et le pays dans lequel le SIF exerce. Ainsi, est privilégié l'achat des biens, qui disposent d'un écolabel, ou dont l'empreinte environnementale est la plus faible, et ce, même si le coût est légèrement supérieur.
- **Choix des fournisseurs et prestataires de service :** même s'il n'existe pas de solution unique pour évaluer la performance environnementale d'un fournisseur, la démarche du choix des fournisseurs doit être adaptée à la réalité de chaque contexte opérationnel. Il s'agit d'introduire des critères environnementaux dans les demandes d'achat et des appels d'offre qui seront une partie intégrante dans le processus du choix du fournisseur lors de l'attribution des marchés, des contrats de service et la réalisation des achats. Ceux reconnus pour leurs pratiques responsables en matière d'environnement sont favorisés.

+ UTILISER EFFICACEMENT LES RESSOURCES NATURELLES AFIN DE MINIMISER LA GÉNÉRATION DES DÉCHETS GRÂCE À DIFFÉRENTES MESURES MISE EN PLACE PAR LE SIF À SON SIÈGE SOCIAL ET PROGRESSIVEMENT SUR SES ANTENNES ET MISSIONS :

- **Réduction des déchets :** Réduire la quantité de déchets générés en année N+1 et augmenter la part de déchets revalorisés. Le SIF sensibilise aussi ses salariés à réduire la production de déchets à leurs sources (limiter les impressions, opter pour de la vaisselle réutilisable...).
- **Gestion des déchets et recyclage :** un tri sélectif des déchets est mis en place dans les locaux du SIF avec la participation active de ses salariés de manière à ce que ces ressources soient réutilisées. En collaboration avec des partenaires spécialisés dans le domaine, le SIF procède au recyclage de certains produits comme le papier, cartons, cartouches d'encre, métal, emballages. Cette mesure vocation à la fois environnementale et sociale en travaillant avec un partenaire favorisant la création des emplois solidaires.
- **Préserver les ressources en eau** en sensibilisant les acteurs aux éco-gestes, en mutualisant les bonnes pratiques (installation de mousseurs, détection de fuite, éliminer le rejet de tous polluants pouvant causer des dommages environnementaux à l'air, à l'eau, à la terre ou à ses habitants ...).

+ RÉDUIRE SON EMPREINTE CARBONE LIÉE À SES ACTIVITÉS AFIN DE LIMITER LES IMPACTS NÉGATIFS DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SUR L'ENVIRONNEMENT.

Pour contribuer à la lutte contre le changement climatique, le SIF adopte une série de bons gestes et pratiques afin de réduire son empreinte carbone :

- **Réduire ses consommations d'énergie :** la consommation d'énergie qui ne cesse d'augmenter a un grand impact sur l'environnement, notamment la pollution atmosphérique causant une augmentation de l'effet de serre qui provoque le réchauffement climatique. Améliorer l'efficacité énergétique du SIF permet de réduire son empreinte carbone. Pour cela le SIF a mis en place des mesures pour parvenir à une consommation énergétique plus sobre sur ces sites, dont notamment : le remplacement de l'éclairage Halogène par un éclairage LED (sur son siège social et ses antennes) qui présente aujourd'hui la solution la plus écologique, la plus saine et la plus économique ; centraliser le mode de fonctionnement de la climatisation / chauffage au sein du siège social ; utiliser de plus en plus des équipements et appareils consommant moins d'énergie (ordinateurs portables ; imprimantes...); sensibiliser ses salariés à adopter des éco-gestes (éteindre les ordinateurs ; la lumière des bureaux, fermer les fenêtres lorsque la climatisation/chauffage fonctionne... Si probant le SIF renforcera l'isolation des ses bâtiments (toits et/ou murs végétalisés, double vitre au niveau des skydomes...).



- **Opter pour une énergie verte issue de ressources renouvelables :** pour ses contrats d'électricité, le SIF choisit une offre d'électricité verte, cette dernière est produite uniquement à partir de sources d'énergie renouvelables telles que l'énergie hydraulique, éolienne, solaire, géothermique... Le choix d'un fournisseur d'énergie non pollueur constitue un message positif pour la transition énergétique et incite les producteurs d'électricité à réduire leurs émissions des gaz à effet de serre et s'orienter vers un modèle énergétique responsable.

À ce titre le SIF a mis en place ce type de contrat pour son siège social, son centre d'hébergement d'urgence et son antenne à Lyon et remplacera les contrats existants des autres sites à leurs dates d'échéance. Si probant, le SIF produira lui-même une partie de son électricité (panneaux solaires ou autres technologies).

- **Favoriser la mobilité éco-responsable et durable** en encourageant dans la mesure du possible l'utilisation d'options de déplacement qui minimisent l'impact sur l'environnement (exemples : encourager le personnel à l'utilisation de transports bas carbone : transport en commun, train, vélo et en dernier recours au covoiturage + Se doter d'une flotte de véhicules plus performants et respectueux des normes environnementales en vigueur)
- **Compenser l'empreinte carbone** pour certaines activités, comme le transport, dans lesquelles l'utilisation des véhicules motorisés ou de l'avion pour effectuer des déplacements est nécessaire pour le bon déroulement des activités, le SIF procède à la compensation de son empreinte carbone. La compensation consiste à financer des actions de réduction d'autres émissions en soutenant des projets de terrain environnementaux et sociaux. Il s'agit tout d'abord de calculer l'empreinte carbone liée aux déplacements effectués par le SIF, puis financer des projets pour l'environnement dans les pays vulnérables qui sont les plus touchés par le réchauffement climatique.

Ces projets peuvent être réalisés par le SIF dans l'un des pays où il intervient : comme par exemple aider des familles vulnérables à accéder à une énergie renouvelable gratuite qui pourrait améliorer leur condition de vie ou encore créer des espaces verts et potagers pour les familles ou encore encourager des projets d'aide dans le domaine agricole, eau et assainissement...pour des villages.



Installation de panneaux solaires sur notre base d'Ampanihy à Madagascar.



**+ PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT ÉCO-CITOYEN
EN SENSIBILISANT LES SALARIÉS, BÉNÉVOLES ET
BÉNÉFICIAIRES AUX ÉCO-GESTES AU QUOTIDIEN ET
AUX ENJEUX DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE**

Le SIF promouvra les bonnes pratiques environnementales et ses principes de politique environnementale auprès de tous ses partenaires, fournisseurs, consultants, donateurs, sympathisants, entrepreneurs.





© SIF

3 CONCLUSION

Comme toute activité humaine, nos propres interventions peuvent exercer un impact négatif sur l'environnement. Le SIF se doit donc de tout faire pour limiter au maximum son empreinte dans la réalisation de son mandat, qui consiste à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des plus vulnérables.

Le SIF procédera à des évaluations et vérifications périodiques pour évaluer ses performances environnementales, notamment par le biais d'un bilan carbone de référence, établira des indicateurs spécifiques et mesurables et effectuera un suivi périodique pour évaluer les améliorations et apporter des ajustements à sa politique et à son plan d'action si nécessaire.

4 ANNEXE : LEXIQUE

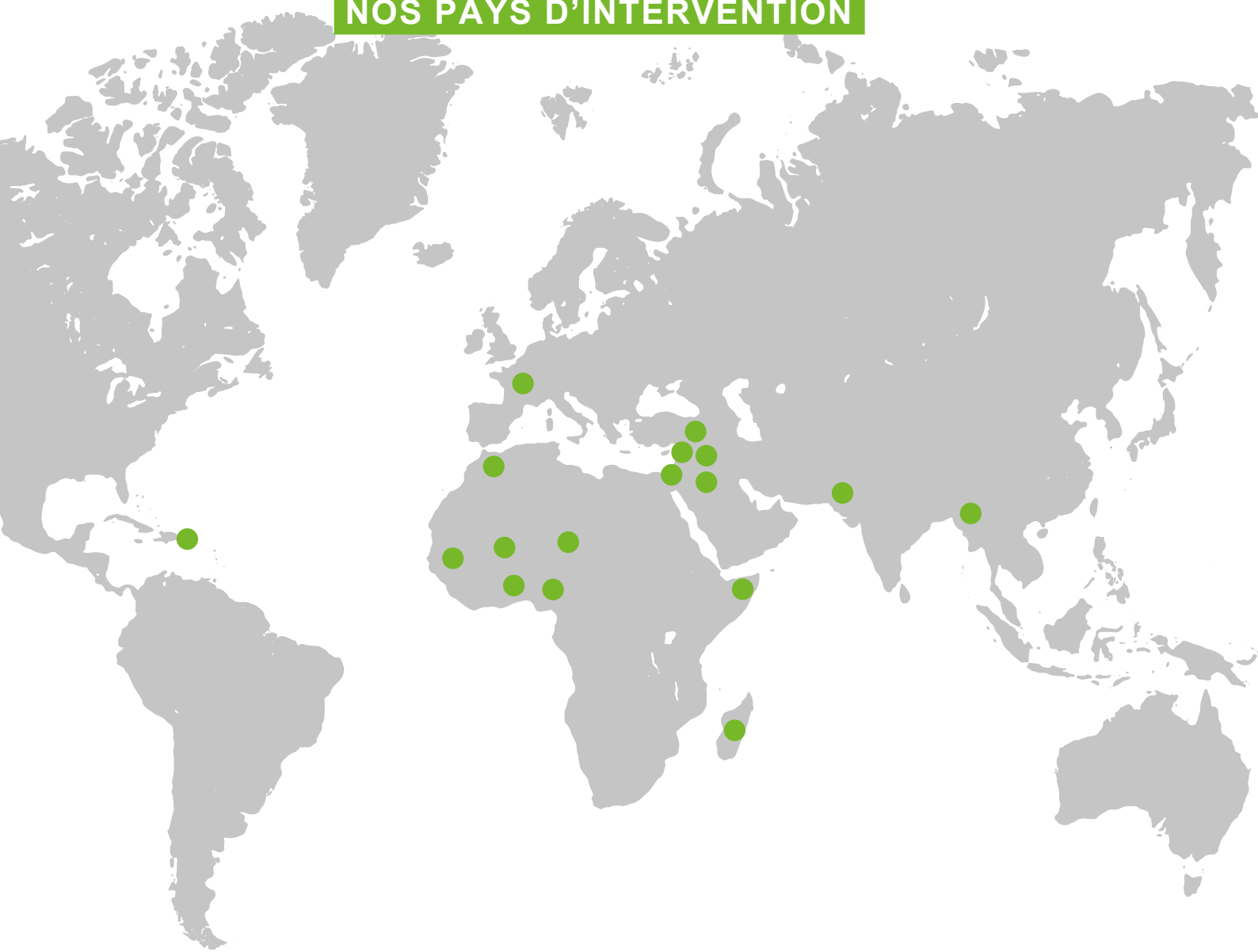
Empreinte carbone : L’empreinte carbone mesure la quantité d’émissions de gaz à effet de serre (GES) d’une activité, d’une organisation ou d’une population. Elle permet ainsi à terme d’évaluer « la pression environnementale » exercée par une population en fonction de son niveau de vie. L’émission du dioxyde de carbone et plus globalement des gaz à effet de serre est la cause principale du réchauffement climatique observé ces dernières décennies.

Compensation carbone : La compensation carbone doit permettre de compenser les émissions de gaz à effet de serre qui ne peuvent être éliminés dû à nos activités. Cela consiste à équilibrer ses émissions de gaz à effet de serre, voir même à les neutraliser. L’intérêt de la compensation est de permettre à chacun de compenser ses émissions carbone lorsque celles-ci ne peuvent être réduites.

GIEC : Depuis plus de 30 ans, le GIEC (Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat) évalue l’état des connaissances sur l’évolution du climat, ses causes, ses impacts. Il identifie également les possibilités de limiter l’ampleur du réchauffement et la gravité de ses impacts et de s’adapter aux changements attendus. Les rapports du GIEC fournissent un état des lieux régulier des connaissances les plus avancées.

Santé environnementale : La santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d’affecter la santé des générations actuelles et futures ». O.M.S., 1994, conférence d’Helsinki.

NOS PAYS D'INTERVENTION





www.secours-islamique.org
+33 (0)1 60 14 14 14



○ SIF